COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rassemblement National pour la Nouvelle-Aquitaine

20 MAI 2025

SAUVONS L'ABBAYE DE L'ÉTOILE À ARCHIGNY !

COMMUNIQUÉ D'ÉRIC SOULAT
CONSEILLER RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

Récemment, l'**Agglomération du Grand Châtellerault a voté une délibération lui permettant de se décharger de l'aménagement et de l'entretien de l'abbaye de l'Etoile située dans la commune d'Archigny**.
Ce site, **protégé au titre des monuments historiques**, ancien monastère de moines cisterciens, est la seule abbaye du Poitou où le plan Bernardin soit encore parfaitement visible.
L'existence même de ce monument historique est alors menacée. Comment une commune de 1.060 habitants, subissant des baisses de subventions et des dotations de l'État, pourrait-elle assumer le poids d'un monument historique comme celui-ci ?

Cette décision menace notre patrimoine historique rural. **Nous nous devons de protéger ce qui fait la richesse de notre territoire et de notre terroir.** L'Abbaye de l'Etoile est un symbole du rayonnement de notre département, **nous devons la sauver** !

J'apporte mon soutien à Monsieur le Maire, Monsieur le président à l'association pour la sauvegarde de l'abbaye et aux habitants d'Archigny, qui n'oublieront pas cette piètre décision.